

Expertise amiable 2019

Renault Captur 1.2 TCe 120 de 2014 moteur H5F403 150000 km

2018

- M. [REDACTED] se déplace chez RRG [REDACTED] aux fins d'exposer son problème de consommation d'huile. Il est invité à prendre rendez-vous pour téléchargement d'une mise à jour du calculateur moteur (SOFT).

2018 - 140704 km

- Le véhicule est confié pour diagnostic au Garage RRG [REDACTED].

Ordre de Réparation N° [REDACTED]

Passage à la CLIP et reprogrammation du calculateur de gestion moteur selon solution technique RENAULT N°10575 répondant à la problématique de bruit moteur et/ou consommation excessive d'huile moteur.

Facture N° [REDACTED] d'un montant de 89,00 € ttc acquittée par l'assuré (Facture remboursée par Cie [REDACTED]).

2019 - 142616 km

- Persistance du problème d'affichage du message d'alerte niveau d'huile et réalisation d'un appoint d'huile EVOLUTION SXR 5W40 par RRG [REDACTED].

Après calcul, les parties valident les résultats suivants: Soit une consommation d'huile de 1,01 Litre pour 1000Km parcourus.

Pour rappel, la tolérance retenue par AUTOMOBILE RENAULT est fixée à 0,5 Litre/ 1000 Km

Appréciations des circonstances, causes, conséquences du sinistre et imputabilité

A l'appui des investigations techniques contradictoires, nous confirmons le bien fondé de la réclamation de M [REDACTED].

Il a été démontré que son véhicule RENAULT CAPTUR est sujet à un problème de consommation excessive d'huile moteur de nature à compromettre son usage normal.

La limite admissible par le Constructeur RENAULT Automobiles est de 0,5 Litre/ 1000 Km parcourus, et nous avons mis en évidence une consommation de 1,01 Litre/ 1000 km.

Le défaut est apparu dans un bref délai après la vente du véhicule d'occasion à M [REDACTED], mais de toute évidence, il préexistait de plusieurs milliers de kilomètres.

Bien entendu, M [REDACTED] ne pouvait être en mesure d'en déceler l'existence avant l'usage du véhicule.

Le fait générateur paraît être un problème de conception de la motorisation H5F dans la mesure où le défaut a été identifié par le Constructeur RENAULT Automobiles, qui a mis en place une action corrective à destination de son réseau après-vente en Octobre 2018.

Le véhicule de M [REDACTED] est en tous points concernés par les conditions d'application de ce BULLETIN TECHNIQUE JAUNE N°48985 (OTS 0CYQ) RENAULT traitant d'un problème de consommation importante d'huile moteur.

A noter que la mise en oeuvre de cette action en garantie est conditionnée à une réclamation du client uniquement au sein du réseau après-vente de la marque, et aucune mesure de rappel de véhicule n'est initiée par RENAULT.

Dans le cas présent, RENAULT Automobiles souligne l'absence de production d'un justificatif d'entretien du véhicule antérieur à 65942 km, mais aucun lien de causalité n'est démontré avec le défaut affectant aujourd'hui le véhicule.

Pour ces motifs, nous concluons notre analyse comme suit:

- La Carrosserie BERARDO, tiers vendeur, demeure garante du véhicule vicié sur le fondement de son obligation légale,
- La responsabilité in solidum de RENAULT Automobiles France doit être recherchée,
- Au titre de l'application des conditions générales souscrites, la responsabilité du tiers A.M.S ne saurait être retenue.

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'expertise établi suite à l'examen de votre véhicule.

Nous avons le plaisir de vous informer que les conclusions vous sont favorables.

L'expert considère que la responsabilité du vendeur et, à titre subsidiaire, du constructeur RENAULT peut être recherchée.

Il a été démontré que votre véhicule consommait de manière excessive de l'huile (1.01L/ 100km au lieu d'un maximum de 0.5L) et qu'il s'agit manifestement d'un défaut de conception du moteur.

Nous vous remercions de nous confirmer par écrit, votre accord sur les termes du rapport et de nous indiquer si vous souhaitez la prise en charge des frais de remplacement du moteur soit [REDACTED] euros ou l'annulation de la vente.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Société